

SOCCKER WEX CUP 2022

RÈGLEMENT DU TOURNOI

1) Catégories

Les catégories concernées par le règlement sont les suivantes :

Catégories	Année de naissance des joueurs
U8	2015
U9	2014
U10	2013
U11	2012
U12	2011
U13	2010
U14	2009
U15	2008
U16	2007

Catégories	Conditions de participation
P1/P2	Équipe affiliée à l'Union Belge
P3/P4	Équipe affiliée à l'Union Belge
Dames	Équipe affiliée à l'Union Belge
Challenge Entreprises	Minimum 3 joueurs sous contrat au sein de l'entreprise

2) Dates du tournoi

La **Soccer WEX Cup** se déroulera du 23 décembre 2022 au 4 janvier 2023 au WEX à Marche-en-Famenne et est une co-organisation de WEX SA et de LUX EVENEMENTS ASBL.

Jour	Date	Catégorie
Vendredi	23 décembre 2022	Challenge Entreprises
Lundi	26 décembre 2022	<u>1^{er} Tour</u> : U8 - U9 - U14
Mardi	27 décembre 2022	<u>1^{er} Tour</u> : U10 - U11 - U15
Mercredi	28 décembre 2022	<u>1^{er} Tour</u> : U12 – U13
“	“	<u>1^{er} Tour & Finales</u> : P1-P2
Jeudi	29 décembre 2022	<u>1^{er} Tour & Finales</u> : U16 - Dames
Vendredi	30 décembre 2022	<u>Finales</u> : U10 – U11
“	“	<u>1^{er} Tour & Finales</u> : P3-P4
Samedi	31 décembre 2021	<u>Finales</u> : U8 – U9
Lundi	2 janvier 2023	<u>Finales</u> : U12-U13-U14-U15
Mardi	3 janvier 2023	<u>Plage « réserve »</u> (selon nombre équipes inscrites)

Le calendrier officiel (définitif) sera disponible à partir du 16 décembre 2022 sur <http://www.soccerwexcup.be/> et sera transmis par e-mail à chaque responsable d'équipe.

3) Conditions d'inscription

- I. Le tournoi est accessible à tous les joueurs affiliés issus d'un même club. Le non-respect de cette règle de base peut entraîner la disqualification ou la mise en dernière position de la poule en cas de dépôt d'une réclamation.
- II. Pour le challenge « entreprises », l'équipe doit être composée d'au moins 3 joueurs minimum disposant d'un contrat de travail au sein de cette entreprise inscrite.
- III. L'équipe devra être inscrite de préférence sous le nom du club de football ou de football en salle.
- IV. Les équipes inscrites seront composées de maximum 12 joueurs (10 joueurs si compétition sur une seule journée), d'un entraîneur et d'un délégué pour toute la durée de la compétition.
- V. Les compositions des équipes inscrites devront être transmises par e-mail à l'adresse suivante : **soccer@wex.be**, au plus tard pour **le vendredi 09 décembre 2022**.

- VI. Dès l'arrivée au secrétariat du WEX (1^{er} tour et finale si applicable), une vérification de cette composition d'équipe sera effectuée sur présentation de la carte d'identité du joueur/euse.
- VII. Dès validation de la composition d'équipe, 1 bracelet -permettant l'accès au tournoi et aux terrains synthétiques- sera remis à chaque joueur/euse.
- VIII. Les équipes inscrites ne pourront aligner par journée de tournoi que 10 des 12 joueurs renseignés sur la composition d'équipe.
- IX. Les joueurs ne figurant pas sur la composition officielle de l'équipe inscrite ne pourront être alignés.
- X. Sauf explication(s) valable(s) avant le début du premier match, invoqué par le délégué de l'équipe uniquement à l'attention du comité organisateur, aucune dérogation dans le cadre d'un remplacement de joueur ne sera accordée durant toute la durée du tournoi.
- XI. Le comité organisateur se réserve le droit de procéder à des vérifications (âge et provenance/affiliation club du joueur) en amont et pendant le tournoi et pourra, le cas échéant, envisager la disqualification de l'équipe en dernière position de la poule.

4) Assurances

- I. Le joueur ou la personne civilement responsable donne décharge totale à l'organisateur et aux bénévoles occupés sur le site durant toute la durée de la Soccer WEX Cup.
- II. Le joueur ou la personne civilement responsable renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit. Ceci concerne par exemple les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres pouvant se produire lors de la participation à l'évènement.
- III. Le joueur ou la personne civilement responsable s'engage à être assuré à titre personnel en Responsabilité civile et Accident pour l'ensemble des risques liés à sa participation ou à celle de sa famille.
- IV. Le joueur ou la personne civilement responsable s'engage à prendre connaissance de la décharge de responsabilité, à la signer et à renvoyer le document par e-mail à l'adresse : soccer@wex.be (document ci-joint → centralisation info & envoi par le coach/coordonateur équipe).
- V. Sans réception de la décharge de responsabilité complétée et signée **pour le vendredi 09 décembre au plus tard**, l'inscription ne sera pas validée et annulée.

5) Arbitrage

- I. Tous les matchs seront arbitrés par des arbitres désignés par l'organisation pour le tournoi.
- II. Le comité organisateur ne pourra être tenu responsable des décisions arbitrales appliquées durant toute la durée de la compétition.

a. Cartes jaunes et cartes rouges

- I. **Une carte jaune** = le joueur sanctionné devra immédiatement quitter le terrain et prendre place sur le banc de touche pour toute la durée du match. Ce joueur pourra être remplacé numériquement par un joueur différent.
- II. **Une carte rouge** = le joueur sanctionné devra immédiatement quitter le terrain et prendre place sur le banc de touche pour toute la durée du match. Ce joueur ne pourra pas être remplacé numériquement par un joueur différent.
- III. Selon la gravité de la faute ayant entraîné la carte rouge directe, le comité organisateur – en concertation avec l'arbitre et le responsable terrain – se réserve le droit d'exclure le joueur concerné pour toute la durée du tournoi.

b. Sanction(s) pour le staff des équipes

- I. **Une carte jaune** = le membre du staff sanctionné pénalisera son équipe d'un avertissement suite à son comportement jugé inadapté.
- II. **Une carte rouge** = le membre du staff sanctionné pénalisera son équipe d'une défaite par forfait (sur le score de 5-0) des suites de son comportement jugé inadapté.

c. Gardiens

- I. Les dégagements du gardien se feront uniquement au pied. Pas de dégagement autorisé à la main.
- II. Le jeu au pied sera autorisé en cas de passe en retrait d'un coéquipier ou sur passe d'un adversaire.
- III. La prise en main du ballon ne sera pas autorisée si le ballon est transmis par un coéquipier.
- IV. Si le gardien est exclu (voir application de la sanction point a1 et a2 ci-dessus).

d. Surface de jeu

- I. Les rencontres seront disputées sur un gazon synthétique (dimensions : 40m Longueur x 20m largeur)
- II. Les terrains seront délimités avec un boarding (panneau) qui favorisera un jeu rapide et (presque) sans interruption.
- III. **Il n'est pas autorisé de s'appuyer sur et/ou toucher corporellement le boarding** durant le match. Si cela se produit, une faute sera sifflée au profit de l'équipe adverse.
- IV. Les coups franc seront **directs** avec respect d'un mur de minimum 3 mètres
- V. Si le ballon sort des limites de jeu, le joueur procédera à une rentrée en touche balle au pied (adversaire à une distance minimale de 1 mètre).

- VI. Les joueurs ne peuvent entrer/quitter la surface de jeu que par la porte prévue à cet effet.

e. Durée des matchs

- I. Toutes les rencontres seront disputées sur base d'une durée sans interruption (selon le nombre d'équipes/matches et selon la catégorie, la durée du match = **variable de 15 à 25 minutes par match**, selon la catégorie (nombre d'équipes) et la capacité infrastructure.
- II. La fin de la rencontre sera effective uniquement après le coup de sifflet final de l'arbitre.

f. Classement

- I. Lors de la phase de poule, les équipes seront tirées au sort par groupe
- II. Chaque équipe disputera un temps de jeu de minimum 60 min sur le tournoi.

Victoire	Egalité	Défaite
+ 3 points	+ 1 point	+ 0 point

- III. Les équipes seront classées à l'issue de la phase de poule comme suit :
- nombre de points
 - nombre de victoires (+)
 - nombre de buts marqués (+)
 - nombre de buts encaissés (-)
 - différence entre buts marqués et buts encaissés (+)
 - moyenne d'âge en jours et décimales des joueurs inscrits à l'inscription (l'équipe la plus jeune l'emporte sur la plus âgée)
- IV. En cas de 2^{ème} tour ou Finale (applicable à ce stade aux catégories U8 à U15), le comité organisateur se chargera de confirmer au plus vite le planning au responsable d'équipe. L'organisation fera le maximum pour que toutes les équipes soient conviées aux finales et jouent le même nombre de matches.

g. Feuille de match

- I. Chaque équipe -au complet- devra se présenter au contrôle des cartes d'identité avant chaque match. Ce contrôle sera effectué 10 minutes avant l'heure de début de la rencontre par le responsable terrain.
- II. Retard inférieur à 5 minutes : l'équipe concernée sera sanctionnée par une pénalité de 2 buts pour débiter la rencontre.
- III. Un retard supérieur à 5 minutes : l'équipe concernée sera sanctionnée par un score de forfait 5-0 (ou 0-5).

- IV. Si la rencontre se solde par un forfait (voir point précédent), les deux équipes pourront profiter du temps restant pour disputer un match sans enjeu.

Attention : L'absence de carte d'identité (vérification au desk accueil du WEX) entrainera automatiquement la non-participation du joueur au tournoi.

6) Equipes

- I. Les équipes aligneront 5 joueurs lors d'un match (4 joueurs + 1 gardien).
- II. L'entraîneur pourra procéder à autant de remplacements qu'il le souhaite durant un match.
- III. Le port de chaussures de futsal est obligatoire (semelle lisse).
- IV. Le port de jambières est obligatoire durant toute la durée du tournoi.
- V. Si l'arbitre ou le responsable terrain constate qu'un joueur joue sans jambière, ce dernier pourra être sanctionné d'une carte jaune (rappel sanction point 5a).
- VI. Si l'arbitre ou le responsable terrain constate des irrégularités en matière d'échange de joueurs entre équipes (matricule club équivalent ou différent) et sauf explications valables données en amont du début de la journée au comité organisateur (QG), ces dernières pourront se voir exclues du tournoi.
- VII. Pour utilisation éventuelle, chaque équipe sera munie d'un jeu de chasubles supplémentaires (couleur différente).

7) Spectateurs

- I. Des sanctions sportives pourront être appliquées à une équipe en cas de non-respect des valeurs de Fair-play (voir charte du Fair-Play) et/ou d'attitude inconvenante de la part d'un ou plusieurs de leur(s) supporter(s) à l'égard de l'arbitre, des joueurs, du matériel et/ou de l'organisation.
- II. Si des sanctions devaient être appliquées, le comité organisateur du tournoi se réserve le droit de déterminer la nature des mesures à appliquer. Ces décisions seront établies sur base des faits reprochés et de leur niveau de gravité.
- III. Si des sanctions devaient être appliquées, le comité organisateur du tournoi se réserve le droit de veiller au respect de l'application de ces sanctions.

8) Remarques

- I. En s'inscrivant au tournoi (Soccer WEX Cup), les participants s'engagent à respecter le règlement de la compétition ainsi que toute décision qui sera prise durant toute la durée du tournoi par l'organisateur (pas de geste Anti-Fairplay).
- II. Tout litige qui pourrait survenir durant toute la durée du tournoi sera géré et arbitré uniquement par le comité organisateur du tournoi. Toute décision sera basée sur le niveau de gravité des faits reprochés et sera sans appel.
- III. Seul le délégué de l'équipe pourrait être amené à s'expliquer auprès du comité organisateur du tournoi sur une situation litigieuse impliquant une ou plusieurs personne(s) de son équipe.
- IV. Pour la remise des prix en clôture de la compétition, les équipes concernées s'engagent à attendre le temps nécessaire et à participer à la cérémonie avec le groupe au complet.
- V. En participant au tournoi, vous cédez à WEX SA, organisatrice de la Soccer WEX Cup, tous les droits d'utilisation d'images prises lors du tournoi. Celle-ci seront utilisées exclusivement par le WEX et à des fins de promotion d'une prochaine édition sur ses supports de communication (site web, newsletter, affiches, réseaux sociaux, publicités, spot tv...) Elles ne pourront être vendues ni cédées à des tiers sans une autorisation au préalable des personnes concernées.